

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAIRIE DE GENOUILLE
N°12**

Séance du 24 mars 2022

L'an deux mil vingt deux, le vingt quatre mars, le Conseil Municipal de la Commune de GENOUILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Jean-Guy VALETTE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	11	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mesdames DELAGE Christelle, BOLLE Marie-Claire, NIQUET Sandra, MASSON Dany, Messieurs VALETTE Jean-Guy, MORIN Jacques, CHAUVEAU Philippe, MORISSET Florian, GAUDIN Loïc, BRETON Marc, GIRAUD Patrice

Procurat ion(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

TEXERAUD Patrice

Etai(en)t excusé(s) :

CLEMENT Julien, LUQUIAU Christophe

Date de la convocation
17 mars 2022

Date d'affichage
17 mars 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

_ / _ / _

et publication du

_ / _ / _

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : CHAUVEAU Philippe

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Hors de la présence du Maire,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré,
vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	492 178,00
	Réalisé :	359 932,74
	Reste à réaliser :	153 609,18
Recettes	Prévu :	492 178,00
	Réalisé :	212 104,08
	Reste à réaliser :	80 813,71

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	604 150,00
	Réalisé :	378 133,86
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	604 150,00
	Réalisé :	704 513,73
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-147 828,66
Fonctionnement :	326 379,87
Résultat global :	178 551,21

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Genouillé

Le Maire VALETTE Jean-Guy



AR Prefecture

086-218601045-20220324-D12_2022-DE
Reçu le 29/03/2022
Publié le 29/03/2022